

## **Attention Promesses Défaillantes** **L'OCDE fait la lumière sur les engagements non tenus de l'aide française au développement**

**Paris, le 17 février 2010. Le projet de loi de finances l'a annoncé, l'OCDE l'a confirmé : en période de crise, la France renonce à ses engagements de solidarité envers les pays pauvres. L'aide publique au développement (APD) est devenue en France une variable d'ajustement de la dépense publique.**

« *Je voudrais souligner la nécessité, l'impératif absolu que représente notre soutien aux pays les plus pauvres* » Nicolas Sarkozy<sup>1</sup>, avril 2009.

« *Nous veillerons à ce que soient honorés les engagements internationaux pris au plus haut niveau, à commencer par celui, pris par le Président de la République et réitéré par le Premier ministre, de consacrer 0,7 % du revenu national brut à l'Aide publique au développement à l'horizon 2015. [...] Nos contraintes budgétaires ne nous empêcheront pas d'agir.* », Alain Joyandet<sup>2</sup>, mai 2009.

« *L'aide publique au développement ne sera pas la variable d'ajustement de la dépense publique* », Nicolas Sarkozy<sup>3</sup>, septembre 2009.

Les pays donateurs tiennent-ils leurs promesses ? C'est la question à laquelle l'OCDE a répondu ce matin lors de la présentation de l'examen des budgets consacrés à l'aide des principaux donateurs du monde en 2010. Résultat : la plupart des pays, comme la Suède (1,03% du RNB), le Royaume-Uni (0,56% du RNB) ou l'Espagne (0,51% du RNB), tiendront les promesses faites lors des Sommets de Gleneagles et du Millénaire +5. **Un bilan positif dont la France reste la grande exclue.**

Car la France ne respecte pas les engagements pris en 2005 aux côtés des autres membres de l'Union européenne : consacrer 0,51% de son Revenu national brut (RNB) à l'APD en 2010, pour atteindre 0,7% en 2015. Avec la prévision (optimiste !) de 0,46% du RNB consacré à l'APD en 2010, on est encore bien loin du compte. **« La lutte contre la pauvreté ne se mène pas à coup de promesses ! réagit Jean-Louis Vielajus, président de Coordination SUD, « Les exemples anglais et espagnols nous montrent bien que la crise ne justifie pas un tel désengagement ».**

Alors que la France travaille actuellement à l'élaboration d'une stratégie à moyen terme de sa politique de coopération au développement et prépare la nouvelle loi de programmation des finances publiques, seuls des engagements ambitieux et un calendrier d'augmentation annuelle de l'APD jusqu'en 2015 pourrait redonner une crédibilité aux promesses françaises.

\*\*\*\*\*

### **Contacts presse**

Marie BESSIERES, 01 44 72 87 14 – [bessieres@coordinationsud.org](mailto:bessieres@coordinationsud.org)

**Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement** est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Fondée en 1994, elle rassemble aujourd'hui six collectifs d'ONG (CLONG-Volontariat, CNAJEP, Coordination d'Agen, CRID, FORIM, Groupe Initiatives) et plus de 130 ONG qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées et aussi des actions d'éducation à la solidarité internationale et de plaidoyer.

<sup>1</sup> Nicolas Sarkozy, Président de la République, Sommet du G20 de Londres, 1<sup>er</sup> avril 2009

<sup>2</sup> Alain Joyandet, secrétaire d'Etat à la coopération et à la Francophonie, audition devant la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale le 27 mai 2009

<sup>3</sup> Nicolas Sarkozy rencontre avec les ONG françaises le 17 septembre 2009.